

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3258

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Genay

objet : Aménagement du secteur du parc de stationnement Poste Rancé - Individualisation partielle
d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Huguet, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3258**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Genay

objet : **Aménagement du secteur du parc de stationnement Poste Rancé - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Genay - Poste Rancé consiste à réaménager le secteur du parking Rancé, les carrefours et voiries attenantes ainsi qu'à créer un bassin enterré qui participera à la lutte contre le ruissellement agricole sur la Commune de Genay.

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, a approuvé l'inscription de cette opération à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014, dans le cadre de 2 politiques :

- la politique "Garder le cap du développement économique - Réaliser de grands projets structurants - Renforcer les centres urbains",
- la politique "Faire de l'environnement un moteur du développement - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - Maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines".

La Commune de Genay a connu une requalification de son centre-bourg historique au cours des dernières années. Une étude de cadrage urbain a été menée sur les secteurs de la Poste et du parking Poste Rancé autour de ce centre ancien. Le projet d'aménagement urbain proposé sur le site de l'actuel parking Poste Rancé s'inscrit dans la continuité de ces précédents aménagements.

Situé en arrière du fort historique et de l'église, ce parking actuellement gravillonné sera requalifié afin de répondre aux objectifs et aux usages suivants :

- créer une voirie de liaison entre les rues de la Poste et des Terreaux,
- formaliser un parking en rationalisant le stationnement,
- sécuriser les cheminements piétons et les carrefours aux amorces du parking existant,
- aménager la butte existante avec la création d'un théâtre de verdure et d'un espace paysagé donnant sur l'église et le fortin.

En sous sol, le projet accueillera un bassin de rétention enterré pour récupérer les eaux de ruissellement pluvial issues des surfaces amont interceptées (essentiellement zones agricoles) et du nouvel aménagement. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global de lutte contre le ruissellement agricole à l'échelle du territoire de la Commune de Genay. Ce futur bassin pourra ainsi être mis en service lorsque d'autres mesures complémentaires en cours d'études sur l'amont du bassin versant du Lay seront mises en œuvre (mesures agro-environnementales et aménagement du talweg).

Ainsi, le dernier objectif du projet d'aménagement du secteur du parking Poste Rancé est de :

- réaliser un bassin enterré de gestion des eaux pluviales de ruissellement de voirie et de récupération des eaux de ruissellement agricole issues du bassin versant du Lay.

La présente demande d'individualisation partielle d'autorisation de programme porte sur les études techniques, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la mission de maîtrise d'œuvre.

Le montant global de cette autorisation partielle est de 360 000 € TTC.

Le coût d'objectif global de l'opération, évalué au stade programme, est de 2 610 000 € TTC à la charge du budget principal de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - les orientations d'aménagement et le lancement de l'opération Genay - Poste Rancé,
- b) - le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n°OP09O2811 pour un montant de 360 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier suivant :

- 10 000 € TTC en 2012,
- 148 000 € TTC en 2013,
- 70 000 € TTC en 2014,
- 84 000 € TTC en 2015,
- 48 000 € TTC en 2016.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.